

Procès-verbal de l'assemblée spéciale dûment convoquée du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 28 mars 2016 à 21.00 heures au centre communautaire du 16 Principale Nord à Montcerf-Lytton.

Sont présents ; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Michel Dénomme, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Réjean Lafond.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 21.00 heures.

Monsieur Alain Fortin maire déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

### **2016-03-65** LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur Serge Lafontaine propose et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

- 1.1; Ouverture de la rencontre par le maire
- 1.2; Adoption de l'ordre du jour
- 2.0; Recommandations du comité de développement
- 3.0; Parole au public et période de questions
- 4.0; Levée de l'assemblée

### **2016-03-66** MANDAT AU COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT QUE le comité de développement de la municipalité nous a déposé des recommandations suite à leur rencontre du 24 mars dernier;

CONSIDÉRANT QUE le comité de développement de la municipalité nous propose de former une coopérative dont le comité provisoire serait formé de Monsieur Rémy Crites, Madame Christianne Cloutier et Monsieur Ward O'Connor.

CONSIDÉRANT QUE le comité provisoire aura pour mandat de démarrer la COOP (établir les règlements généraux et incorporations) organisez une assemblée générale avec élections;

CONSIDÉRANT QUE le comité provisoire prendra fin à l'élection du premier conseil administratif;

ENCONSÉQUENCE, il est proposé par le Monsieur Réjean Lafond et il est résolu de mandater le comité de Développement à former une coopérative dont le comité provisoire serait formé de Monsieur Rémy Crites, Madame Christianne Cloutier et Monsieur Ward O'Connor.

Adoptée à l'unanimité

### **2016-03-67** AGENT DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT QUE pour démarrer le projet «Au cœur du Village » il est préférable d'obtenir les services d'une agente de projet sur place pour bien définir les avantages et objectifs du projet;

CONSIDÉRANT QUE madame Lise Joly de Montcerf-Lytton nous a déposé un offre de service;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a analyser son offre de service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Réjean Lafond et il est résolu d'accepter l'offre de service de madame Joly tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-68 NOUVEAU TRACÉ DE CHEMIN**

CONSIDÉRANT QUE lors de l'assemblée du conseil municipal du 7 mars dernier dans sa résolution # 2016-02-38, le conseil informait le Ministère des Ressources naturelles, le Ministère des Transports et les compagnies forestières, de son intention de mettre en application son règlement # 143 concernant la circulation des véhicules lourds sur les chemins de l'Aigle et de Montcerf à partir du mois de septembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE suite à une rencontre avec ceux-ci en date du 25 février dernier, il a été discuté d'un nouveau tracé qui est évalué à environ deux millions et demi de dollars;

CONSIDÉRANT QUE ce nouveau tracé contournerait le périmètre urbain de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la construction du nouveau chemin prendra environ deux mois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge Lafontaine et résolu de demander au Ministère des Ressources naturelles et au Ministère des Transports de déposer un plan d'action et l'échéancier concernant un nouveau tracé pour le transport des produits forestiers hors du périmètre urbain de la municipalité ainsi que de mandater une personne responsable du dossier, et ce dans les meilleurs délais.

Aussi, il est résolu de demander aux deux ministères de prendre en charge le nouveau chemin.

Que copie de cette résolution soit envoyée à madame Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et ministre, Monsieur William Amos, député fédéral, Monsieur Michel Merleau, préfet de la M.R.C. Vallée-de-la-Gatineau, Monsieur Jacques Henry, directeur de l'Outaouais au ministère des Transports, Monsieur Pierre Ménard, directeur régional au ministre des Ressources naturelles ainsi qu'aux compagnies forestières; Louisiana-Pacifique, Produits forestiers Résolu et Lauzon Ressources forestières.

Adoptée à l'unanimité

Notes; Il a été demandé d'envoyer une lettre à Monsieur Denis Côté pour le remercier d'avoir accompagné le comité de développement depuis sa création à ce jour.

Aussi, d'envoyer une lettre à la MRC leur demandant de nommer Madame Chantale Leduc en remplacement de Denis Côté qui prend sa retraite.

Le comité recommande de faire une page facebook pour le comité de développement et de diversification de la municipalité.

Aussi, il a été discuté d'un projet de circuit touristique avec la ferme de Luc Lafontaine et Francine Major sur le chemin de Lytton.

Adoptée à l'unanimité

**2016-03-69** LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 22h.50, Madame Christianne Cloutier propose et il est résolu de lever l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

---

Alain Fortin  
Maire

---

Liliane Crytes,  
Directrice, générale/sec.trés.